

SECTION SPORTIVE FILIÈRE ARBITRAGE LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

Ouverte depuis la rentrée scolaire 2008, la Section Sportive Filière Arbitrage (SSFA) de la Ligue de Bretagne de Football accueille des élèves qui suivent un cursus de l'enseignement général, technologique ou professionnel. Sur le site de Pontivy depuis 2020, celle-ci est une composante à part entière du Pôle d'Excellence de Football Amateur. En parallèle, cette section leur permet de suivre une formation pour s'aguerrir à la pratique de l'arbitrage grâce à un emploi du temps aménagé, voir la possibilité de bénéficier d'une formule en internat.

RECRUTEMENT

L'admission sportive s'effectue par concours, les modalités administratives et les critères sportifs exigés sont présentés exhaustivement au verso. Le candidat devra être admis soit en **seconde** soit en **première** pour l'année scolaire **2022/2023** par le conseil de classe du troisième trimestre. Il sera obligatoirement arbitre officiel au niveau District ou Ligue, avoir de bonnes aptitudes physiques et être fortement passionné par la fonction arbitrale. Le principal objectif sera de conjuguer la réussite scolaire avec l'obtention du baccalauréat et une progression dans la hiérarchie de l'arbitrage, notamment pouvoir prétendre au concours de Jeune Arbitre de la Fédération (J.A.F)

ORGANISATION SCOLAIRE DE LA SECTION

Les horaires des classes ayant des élèves de la section sport-études sont aménagés afin de permettre l'entraînement sportif. Des **heures de soutien** peuvent être dispensées dans certaines disciplines par les professeurs de leurs classes ou autres afin de compenser les absences dues à d'éventuels déplacements sportifs ou simplement pour les **aider** s'ils sont **passagèrement en difficulté**. Compte tenu de la densité de l'emploi du temps, il paraît nécessaire de souligner que le candidat devra posséder un **niveau scolaire satisfaisant** et des qualités importantes dans **l'organisation de son travail**.

ORGANISATION SPORTIVE DE LA SECTION

L'encadrement est assuré par :

- **Jean-François EVENO** Responsable SSFA – Enseignant EPS – Professeur Principal en classe de seconde générale et arbitre de N3.
- Une équipe d'accompagnateur observateur de la LBF : Patrick DORE (observateur R3), Dominique Darcel (délégué N3), Ludovic Robin (réfèrent futsal), Pascal Mouesan (arbitre assistant R1) ...

LES INSTALLATIONS

Au lycée du Gros Chêne, des salles de cours sont mises à disposition pour la préparation théorique et les séances vidéo. A proximité immédiate, un terrain une salle de musculation, un stade d'athlétisme, un gymnase et des vestiaires sont mis à la disposition de la section par la ville de Pontivy.

L'ACCUEIL

Trois régimes sont proposés : Externe, demi-pensionnaire (**3.70 € par repas**) et interne (**1 500 € / an environ**) payables en trois trimestres. L'internat accueille les élèves dans des chambres confortables de trois ou quatre pensionnaires et est ouvert le **dimanche soir, les élèves peuvent être accueillis à partir de 19 h et en tout état de cause avant 21 h 30**.

LE SUIVI MEDICAL

Un kinésithérapeute est à la disposition de la section.

L'infirmerie du lycée assure les premiers soins.

COMPÉTITIONS

De nombreuses compétitions sont proposées le MERCREDI après-midi aux élèves de la section afin de s'expérimenter : *(Matches entrainements des centres de formation d'équipes professionnelles, de la section sportive filière football du PEFA ; Matches de préparation des sélections de la Ligue de BRETAGNE, des pôles espoirs ; Compétitions scolaires UNSS (Foot et FUTSAL) et UGSEL ; Challenge Jean LEROY organisé par la Fédération Française de Football)*

CONCLUSION

Depuis sa création, la section sportive filière arbitrage remplit sa mission au regard des impératifs fixés conjointement par les ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, associés à la Fédération Française de Football.

DOSSIER DE CANDIDATURE

2 démarches parallèles OBLIGATOIRES sont à effectuer :

RETRAIT OBLIGATOIRE DU DOSSIER DE CANDIDATURE SOUS FORMAT PAPIER (2 options)

- Dossier à demander au lycée Le Gros Chêne de Pontivy ou à télécharger sur le site internet.
- Dossier à retirer aux portes ouvertes

Le dossier de candidature papier devra être adressé avant le 31 MARS 2022 à :
Lycée LE GROS CHENE rue de Bretagne 56300 PONTIVY
à l'intention de Gwenola PETITBON
gwenola.petitbon@educagri.fr

Portes ouvertes : 28-29 janvier 2022 / 12 mars 2022 / 14 mai 2022

LA SELECTION

Le 13 avril 2022 de 9H à 17H
au Centre Technique Henri Guérin – PLOUFRAGAN (22)

Programme de la journée :

- Matin : Tests théoriques sur les lois du jeu (Questionnaire – Dissertation)
Tests physiques (Yoyo Test – Vitesse – Coordination)
- Après-midi : Entretiens individuels et mise en situation d'arbitrage sur le terrain

MODE DE SELECTION

PLAN SPORTIF : Les candidats pourront se présenter aux tests sportifs. Après examen des candidatures et mise en place des tests de sélection sportive, les candidatures seront étudiées sur le plan scolaire.

PLAN SCOLAIRE : Fin avril, une commission pédagogique, composée de Monsieur le Proviseur et d'enseignants du Lycée Le Gros Chêne étudiera les dossiers scolaires des candidats admissibles sur le plan sportif (Examen des 2 premiers bulletins scolaires de l'année en cours : notes et appréciations scolaires)

RESULTATS DEFINITIFS : Début mai, un courrier du lycée vous sera transmis pour vous annoncer les résultats définitifs et la procédure à suivre pour obtenir une affectation au lycée Le Gros Chêne. En tout état de cause, l'admission définitive, pour les élèves retenus ne se fera que vers la fin du mois de juin, après les décisions des conseils de classe. Il est donc impératif que tous les candidats prévoient une autre orientation en cas de refus d'admission dans notre section.

CONTACT :

Erwan FINJEAN (Conseiller Technique en Arbitrage)
Ligue de Bretagne de Football
efinjean@footbretagne@fff.fr

Ou

Jean-François EVENO, Responsable de la SSFA PONTIVY
Lycée LE GROS CHENE
jean-francois.eveno@educagri.fr